

<http://solidaires-meteo.org/CTSS-Sud-Ouest-du-23-janvier-2020.html>



# CTSS Sud-Ouest du 23 janvier 2020

- Sections locales - Sud-Ouest - CTSS DIRSO -

Date de mise en ligne : jeudi 5 mars 2020

---

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

---

Présents :

Solidaires-Météo : Patrick Chartier, Maximilien Suarez

CGT : Pierre Estecondo

CFDT : Nicolas Berthier, Olivier Cabanes

Expert : Eric Soulier

Direction : Isabelle Donet (DIR/D), Valérie Milon (DIR/DA), Franck Fatout (ADM/D) et Stéphane Jamonot (Support/D) remplaçant de Franck Fatout pour représenter l'administration.

Approbation CR CTSS du 26/09/2019, de multiples demandes de modifications sont faites et nécessite un échange mail avant validation.

Les représentants Solidaires-Météo et SNM-CGT ont tenu à rappeler que nos 2 organisations syndicales et une partie des personnels de Météo-France sont engagés dans un mouvement de grève et d'action et s'oppose au projet de réforme des retraites visant à instaurer un système de retraite à point dit « universel » depuis le 5 décembre.

## 1. Suivi des actions

- Bilans horaires de la DIRSO :

La direction répond à nos exigences de transparence sur l'évolution des bilans en DIRSO.

Notons toutefois, que très rapidement ces chiffres seront profondément bouleversés par les réorganisations et le jeu de chaises musicales qui va s'en suivre. Ceci-dit, les bilans ne s'effaceront pas ils changeront de service...

Nos analyses sont semblables à celles du CTSS du 15 mars 2019 et nous nous permettons un simple copier-coller réactualisé...

L'étude des bilans par services de la DIRSO (Bilan PC + CPR + PAR + PC Aéro + TTI/Support + Pôles MIR) montre une **nette baisse d'environ 2600h en 2019**) mais ce constat quasi satisfaisant est battu en brèche par les études complémentaire des CET et des écrêtages.

**Le bilan des CET** démontre une problématique affolante de stockage d'heures de bilan et de jours de congés non pris.

En 2017 uniquement en DIRSO, 2474 jours étaient stockés.

En 2018, en tenant compte de quelques mouvement interne DIRSO, et de départs de la DIRSO, ces chiffres étaient

en hausse, à 2907 jours.

En 2019, 3414 jours sont stockés, soit +507 jours par rapport à 2018. Une bagatelle de 23898 heures au total dont 3549 h rien que pour 2019.

Notre demande concernant la part des CET qui a été transformée en paiement de jours n'a pas été suivie d'effet et nous demandons toujours la transparence sur cette information.

**Les écrêtages** sont une autre part du travail fait qui n'apparaît jamais dans les bilans et là encore les chiffres sont inquiétants et révélateurs de vrais problèmes d'adéquation des effectifs avec les missions ou les charges de travail.

Le document montre que l'on atteint en 2019, près de 700h écrêtées sur les personnels en HB : Commerce (47h par agent), Encadrement divisions (38,5h par agent) et EC (33h par agent) forment le trio de tête.

Nous ne pouvons que dénoncer cette dérive. Cette situation est de la responsabilité de la direction. Le plan de charge c'est leur prescription, l'écart entre travail prescrit et temps de travail obligatoire se transforme systématiquement en dégradation de la santé au travail. Il appartient aux agents de refuser le travail supplémentaire dont ils ne peuvent s'acquitter pendant les heures dues à l'administration, refouler ces écarts pour se mettre en sécurité.

A cela s'ajoute les près de 1000h répartis sur les 4 cadres autonomes de la DIRSO. Solidaires-Météo s'oppose fermement à l'extension du statut de cadre autonome imposé à tous les cadres de l'établissement, et ce document lui donne à nouveau raison.

- Secours entre centres montagne

Les centres de Tarbes et Blagnac pour la production BRA est en place depuis 2019. Celui avec Perpignan n'a pas avancé.

## 2. Bilan annuel 2019 des CHSCTSS

La rédaction laissant entendre une conclusion sans suite, nous demandons correction sur le point concernant une exposition possible aux Formaldéhydes sur le site de Tarbes. La visite de site effectuée par le Dr Doireau donne suite à la diffusion d'une enquête épidémiologique individuelle des agents.

## 3. Bilan annuel 2019 et budget 2020

Toujours la problématique des véhicules dont le parc vieillit faute de budget suffisant pour assurer le renouvellement conformément à la circulaire ministérielle qui cadre les préconisations.

Cette année DIRSO/D demandera un véhicule électrique + l'installation d'une borne de recharge au CMIR et un 4X4 en rattrapage des décisions modificatives de budget précédentes.

## 4. Bilan ICP en DIRSO

15 agents ayant candidaté à l'ICP n'ont pas eu de droit à option à l'issue du 1er tour.

5 agents sur des postes restructurés n'ont pas candidaté à l'ICP

DIRSO/D échangera avec tous ces agents avant la prochaine itération.

Solidaires-Météo recommande d'être accompagné par un collègue ou un représentant du personnel lors de ces échanges.

Point sur les droits à option « Montagne ». En raison de la réflexion en cours sur la réorganisation, les agents ayant acquis un droit à option qui ne sont pas actuellement présents dans un des 3 centres pyrénéens n'auront pas de lieu géographique d'affectation précisé sur leur fiche navette ICP.

Nous avons revendiqué le maintien du choix géographique pour les agents concernés entre Tarbes et d'éventuels autres sites qui pourraient être issus du nouveau projet Montagne-Nivologie.

## 5. Annonces de la PDG

La PDG a fait 2 annonces conséquentes concernant l'organisation en DIR et 1 concernant la requalification d'un poste dans chaque pôle de maintenance.

Sur l'aspect requalification nous maintenons que c'est l'ensemble des TSM, et donc l'ensemble des TSI qui doivent être requalifiés en CAT A et non des postes par-ci par-là.

Concernant les référents territoriaux, nous en prenons acte et déplorons leur faible nombre.

Concernant les 2 postes de CPR supplémentaires dans les effectifs de 5 DIR (toutes sauf N et IC) afin de permettre le doublement des nuits et WE dans les périodes à enjeux supprimant de fait une partie des astreintes et activités de soutien au CPR dévolues aux postes de MC, les conséquences et les craintes sont multiples :

- pénibilité de nuit et WE accrue sur les postes de CPR en période hivernale qui est inquiétante en terme d'impact sur la santé, et posera forcément problème lors des périodes de congés.
- désintérêt potentiel du poste de MC tant du point de vue métier que du point de vue financier  
Au final avec l'ajout de surnombres MC et maintenant 2 ETP CPR supplémentaires le scénario acceptable proposé par l'intersyndicale du SO visant à maintenir un poste permanent MC, et des HB et semi-permanents MC était à peu ou prou tout à fait faisable....

Prochain CTSS : 1 ou 3 avril